

## Antiquité

**La Palestine à l'époque romaine**, par Catherine Arnould-Béhar, Les Belles Lettres, « Guide des civilisations », 2007, 254 p., 17 €.

Caroline Arnould-Béhar présente sous ce titre ce qu'il est difficile de considérer comme une « civilisation » en soi, malgré le titre de la collection, mais un espace original et mouvant au sein de l'Empire romain.

En traitant de la Palestine (terme que l'auteur préfère à juste titre, comme moins ambigu que « Judée », qui désigne aussi bien la petite région de Jérusalem que l'ensemble de la Palestine antique) durant les quatre siècles qui séparent la conquête par Pompée au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et le triomphe du christianisme, elle choisit ce moment crucial où la Judée cesse d'être la terre exclusive des Juifs et où le judaïsme lui-même subit une mutation fondamentale, celle qui le voit passer du judaïsme sacrificiel au judaïsme rabbinique. Car l'intérêt fondamental réside bien là, et non dans la naissance du christianisme, très vite détaché de ses origines palestiniennes, et qui ne revendiqua Jérusalem comme lieu privilégié que plus tard, alors qu'il a déjà triomphé.

Fidèle au plan imposé par la collection, Caroline Arnould-Béhar traite d'abord des questions politiques, militaires, économiques et sociales, pour lesquelles elle fournit des informations nombreuses et exactes malgré la difficulté du sujet et le peu de place dont elle dispose.

Cependant, c'est la seconde partie qui constitue la part la plus originale : celle qu'elle consacre à la vie quotidienne des populations de Palestine, les Juifs en tout premier lieu, mais aussi les païens, nombreux et même très majoritaires en Judée après 135 et la dernière révolte juive contre les Romains, et les chrétiens dont les petites communautés prospèrent en Judée comme en Galilée. Les loisirs, le vêtement, la famille, les âges de la vie, l'habitat... : rien n'est omis. On doit louer là encore le sens du concret, la précision des données, appuyées sur de trop rares documents iconographiques (dessins et plans notamment).

Un guide sûr, qui servira aussi bien aux historiens qu'aux lecteurs des Évangiles et du Talmud.

## XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle

**Seigneurs campagnards de la Nouvelle-France. Présence seigneuriale et sociabilité rurale dans la vallée du Saint-Laurent à l'époque préindustrielle**, par Benoît Grenier, Presses universitaires de Rennes, 2007, 410 p., 23 €.

Le régime seigneurial a été introduit en Nouvelle-France dès 1626 pour faciliter le peuplement du pays. Comme dans la France d'Ancien Régime, la seigneurie est à la fois une communauté territoriale, une forme de propriété foncière (le domaine et les censives) et un lien d'homme à hommes.

Survivant à la cession de la Nouvelle-France à l'Angleterre en 1763, le système seigneurial ne sera officiellement aboli qu'en 1854. Une tradition historique tenace au Québec n'a longtemps retenu que l'image du seigneur grand agent de défrichement et de peuplement, résidant sur ses terres, jouant un rôle moteur à la tête de sa seigneurie, et laissant ses droits et ses devoirs à son fils aîné ou à sa veuve devenant « seigneuresse ».

En fait, après d'autres, ce livre remet définitivement en question ce tableau idyllique, et cela à partir d'exemples concrets. Tous les seigneurs ne résident pas sur leurs terres, tant s'en faut, et lorsque c'est le cas, leur influence est balancée par celle des autres notables locaux, notamment le curé de paroisse. En outre, le système postulait un rapport d'inégalité entre seigneur et censitaires, souvent générateur de conflits.

Un réexamen salutaire d'un des aspects importants de l'histoire de la société québécoise sous le régime français et au-delà.

**Parlement et parlementaires. Bordeaux au Grand Siècle**, par Catherine Le Mao, Seyssel, Champ Vallon, 2007, 384 p., 29 €.

Le parlement de Bordeaux est, au XVII<sup>e</sup> siècle, l'un des parlements les plus importants du royaume, en dehors de celui de Paris, par l'étendue de son ressort et le nombre de ses magistrats (une centaine). Sa compétence est triple : juger, au civil et au pénal, en dernière instance, enregistrer les décisions royales, veiller à l'adaptation de celles-ci aux réalités locales.

Entre 1643, début de la régence du jeune Louis XIV, et 1723, fin de celle du jeune Louis XV, le parlement de Bordeaux, comme les autres cours « souveraines » ramenées significativement au rang de cours « supérieures » en 1665, connaît une histoire mouvementée marquée essentiellement par le renforcement de l'autorité royale au détriment de tout ce qui pouvait faire obstacle à celle-ci – notamment l'indépendance des parlements... C'est du moins ainsi que l'on a coutume de présenter les choses.

En fait, l'étude de Catherine Le Mao montre que les choses sont beaucoup plus nuancées que ce schéma réducteur. Dans la mesure où les ambitions politiques des magistrats bordelais se limitent à l'horizon local, Louis XIV se contente de les surveiller sans entraver leurs activités. De fait, logé dans le palais de l'Ombrière, symbole de sa puissance, le parlement conserve, tout au long du règne du Grand Roi, une autorité et une puissance dans la ville qui dépassent celles du corps municipal, la jurade, voire à certains égards celles de l'intendant lui-même.

En outre, à côté de l'activité portuaire et du commerce des vins, le parlement représente en soi un moteur essentiel de l'activité économique de la ville, par le nombre de ses magistrats, leur richesse et la valeur marchande de leurs offices, cependant que les honneurs et les privilèges dont ils jouissent témoignent de leur puissance reconnue et conservée.

Remarquablement documenté et bien écrit, ce livre offre, sur un sujet apparemment connu, une approche très neuve et convaincante.

**Les Pontchartrain, ministres de Louis XIV. Alliances et réseaux d'influence sous l'Ancien Régime**, par Charles Frostin, Presses universitaires de Rennes, 2006, 600 p., 25 €.

Colbert et Louvois ont depuis longtemps accaparé l'essentiel de l'attention portée aux ministres du règne de Louis XIV, au point de reléguer dans l'ombre leurs « pâles » successeurs. A partir de l'action de Louis et de son fils Jérôme de Pontchartrain, Charles Frostin remet en cause ce lieu commun et éclaire le crépuscule politique finalement méconnu du règne du Roi Soleil.

Le premier, Louis de Pontchartrain, chancelier à partir de 1699 et disposant du titre prestigieux de Ministre d'État, comme le second, Jérôme de Pontchartrain, figure du « parfait » secrétaire d'État louis-quatorzien, ont bénéficié d'un pouvoir considérable. Un pouvoir qui s'inscrivait dans la durée. Leur dynastie, celle des Ponchartrain-Phélypeaux, a donné quatorze ministres et secrétaires d'État à la monarchie, d'Henri IV à Louis XVI, offrant ainsi le plus bel exemple de continuité familiale dans l'histoire administrative de l'Ancien Régime.

En 73 tableaux généalogiques – un tour de force ! –, Charles Frostin reconstitue les réseaux de solidarité et d'influence patiemment tissés depuis le Val de Loire d'où cette famille de « marchands » puis de petits officiers de finances et de judicature sont originaires, jusqu'à la mise en place, au temps de Louis et de Jérôme, d'une vaste nébuleuse.

Se dévoile ainsi un monde composite d'administrateurs, de marins, de financiers, de robins, de gens de lettres gravitant dans l'orbite des deux ministres, alors qu'au sommet du pouvoir leurs proches collaborateurs se révèlent être presque tous parents ou alliés – on regrettera d'autant plus l'absence d'index, qui aurait pourtant aidé le lecteur à se repérer.

Ce sont toutes ces parentèles, clientèles et amitiés entremêlées qui ont garanti, bien mieux

que les institutions officielles, l'application sur le terrain des décisions du roi

## XIXe-XXIe siècle

**Dictionnaire du XIXe siècle européen**, sous la direction de Madeleine Ambrière, PUF, 2007, 1 505 p., 49 €.

Un dictionnaire n'est jamais un monument d'exhaustivité. Pas plus un ouvrage de synthèse. Sa conception et son élaboration procèdent de choix qui en font une œuvre engagée au service d'un propos pré-établi.

Outre fournir à ses lecteurs un « ouvrage de civilisation et de culture », l'ambition de Madeleine Ambrière et du comité scientifique réunissant des historiens aux talents complémentaires est ici de donner à comprendre la réalité européenne du XIXe siècle. Un siècle qui est celui des voyages et de la circulation des hommes, facilités par les progrès des techniques et des idées.

Un siècle marqué aussi par l'avènement de la consommation de masse (déjà), le grand commerce, la bureaucratie et les nationalismes.

Voici donc 1 570 articles, rédigés par 321 auteurs français et étrangers, autour de deux approches : des monographies accompagnées d'indications bibliographiques ; des articles de synthèse sur des thèmes de société. Au menu, en vrac : « nationalités », « orientalisme », « Juifs et israélites », les « Curie », « chemins de fer », « Custine », « protestantisme », « théâtre en France », « Prusse », « banc du roi », « presse », « Sarajevo », « Delacroix », « Gladstone », « Mendel », « Pont-Aven », « vaccinations »... de « A » comme abdication à « Z » comme Zuloaga, peintre espagnol. Non, M. Daudet, le XIXe siècle n'a pas été stupide !

**Histoire du Premier Empire. T. III. La France et l'Europe de Napoléon, 1804-1814**, par Thierry Lentz, Fayard, 2007, 836 p., 30 €.

Voici donc le troisième volet attendu de cette *Nouvelle Histoire du Premier Empire, après Napoléon et la conquête de l'Europe, 1804-1810* et *L'Effondrement du système napoléonien, 1810-1814*.

La démarche est cette fois non plus chronologique mais transversale, puisque Thierry Lentz nous entraîne à la redécouverte de la France du Grand Empire, à travers ses institutions – les célèbres « masses de granit » –, ses peuples, son système de valeurs tant religieuses que culturelles, ses oppositions jamais vraiment éteintes. Un portrait-bilan des différentes composantes de l'« empire » napoléonien, dont notre guide aime à souligner qu'il s'exerça aussi sous la forme d'une influence féconde en France comme dans toute l'Europe.

La dernière partie de l'ouvrage réserve une brillante réflexion sur les buts et les raisons de l'échec de Napoléon dans la conquête de l'Europe. Avec raison, l'auteur redonne à la longue durée toute sa place dans le jeu diplomatique européen et porte un regard lucide sur les empires qui ont cru prospérer par la volonté d'un seul homme. Mais les leçons de l'histoire allaient-elles être tirées ? Thierry Lentz nous promet maintenant un ultime volume consacré aux Cent-Jours, l'empire sans le système.

**Le Prix de la gloire. Napoléon et l'argent**, par Pierre Branda, Fayard, 2007, 637 p., 28 €.

Les grandes aventures humaines ne se conçoivent jamais sans moyens financiers. Il est malgré tout peu fréquent de voir des études historiques d'ensemble accorder à l'argent autre chose qu'une place secondaire, comme un passage obligé. Et, jusqu'à présent, l'histoire napoléonienne n'avait pas échappé au lot commun.

C'est pourquoi l'ouvrage de Pierre Branda est novateur sous bien des aspects. C'est d'abord une puissante synthèse de vingt-cinq années d'histoire de la France et de l'Europe confrontées à des guerres qu'il faut financer et à une situation économique intérieure marquée par la banqueroute de l'Ancien Régime et, plus tard, le Blocus continental.

Au final, ce fut bien sûr l'Angleterre, l'éternelle adversaire, qui mit à genou l'Europe napoléonienne. Les annexions, les emprunts et un système continental asphyxiant rapportèrent peu par rapport au poids de la guerre. Et ce, malgré l'attention vigilante, constante et jalouse de Napoléon pour les finances publiques. On découvre ici un Napoléon grand gestionnaire, y compris de sa propre fortune qui faisait de lui l'homme le plus riche d'Europe – l'auteur relativisant au passage sa légendaire modestie. De riches annexes présentent les budgets consulaires et impériaux, notamment. Signalons enfin la langue de l'auteur, toujours claire et accessible à tous.

**Serviteurs de l'État. Les élites administratives en Prusse de 1871 à 1933**, par Marie-Bénédicte Vincent, Belin, 2006, 368 p., 29 €.

Quel rôle ont joué les élites prussiennes dans le *Sonderweg*, cette « voie séparée » empruntée par l'Allemagne à un moment de son histoire et qui n'a pas été celle des autres démocraties ? Ont-elles été une des courroies de transmission entre l'Empire wilhelmien et le nazisme ?

En s'appuyant sur les dossiers administratifs de trois générations de hauts fonctionnaires, Marie-Bénédicte Vincent montre de quel poids pèsent ces « terribles juristes » (*furchtbare Juristen*), si respectés sous l'Empire, conscients d'appartenir à un corps issu des milieux privilégiés, prompts à s'identifier à l'État autoritaire, et qui, après la défaite de 1918, peinent à se reconnaître dans la République de Weimar et dans la démocratie parlementaire.

Entre 1871 et 1933, le renouvellement des élites est marginal et se heurte en tout cas aux velléités de réformes des gouvernements républicains au lendemain de la Grande Guerre. Elles vivent un sentiment de déclassement tout en s'estimant porteuses d'une légitimité et de la continuité de l'État par-delà les vicissitudes de 1918.

Crispée dans un repli identitaire, de plus en plus radicalisée, surtout à partir de la crise économique, contre un régime qui tend à dérégler le jeu habituel de son recrutement, la vieille administration se tournera presque naturellement vers Hitler, seul à même, croit-elle, de lui rendre son prestige d'antan.

## Général

**Yémen. Cités d'écritures**, par Hugues Fontaine et Mounir Arbach, Manosque, Le Bec en l'air, 2006, 240 p., 49,50 €.

Le pays placé à droite (*al-yaman*) de La Mecque pour le fidèle tourné vers l'Est, le pays « porteur d'aromates » et l'Arabie heureuse des Grecs n'est pas seulement celui de la mythique reine de Saba, c'est aussi un formidable pays d'écritures.

Hugues Fontaine (pour les photographies) et Mounir Arbach (pour le texte et les traductions de textes antiques) dévoilent un aspect trop méconnu du Yémen antique : celui des ruines et des inscriptions.

A la splendeur des images (plus de 95 photos couleur somptueuses) s'ajoute l'agrément d'un texte intelligent, clair, bien informé, retraçant pour les non-spécialistes à la fois l'histoire des aromates et celle des quatre royaumes qui se partagèrent le Yémen antique, Main, Saba, Qataban et Hadramaout. Mounir Arbach a su choisir dans la masse considérable des textes sud-arabiques des échantillons caractéristiques, comme les stèles d'Almaqah à Sirwah ou les décrets royaux de Tamna, la capitale de Qataban (du Ve au Ier siècle av. J.-C.), témoignant à la fois des échanges effectués par la ville et du développement insoupçonné du débat public.

Partout remparts impressionnants, temples, places publiques, digues rendent compte de la splendeur du passé, et, malheureusement, du pillage bien actuel des trésors du Yémen. On ne résume pas un tel livre, indispensable et passionnant, hors des clichés – sublimes il est vrai – du Yémen plus récent. Une belle invitation à se précipiter avant qu'il ne soit trop tard.

**Fontainebleau. Les lieux et les hommes**, par Simone Bertière, FMR, 2007, 172 p., 170 €. Nombreux furent les conservateurs, historiens de l'art à consigner les trésors que recèle le château de Fontainebleau. Mais aucun d'entre eux ne s'était encore attaché à expliquer la prolifération anarchique des différentes ailes qui le composent, ni l'incessante redistribution des appartements et parties communes au décorum hétéroclite : autant d'entreprises de « remodelage » destinées à servir les ambitions, tantôt politiques, tantôt personnelles, de ses occupants successifs, et qui offrent au visiteur l'image d'un château inachevé, « tout couturé de cicatrices ».

Si Fontainebleau reste associé à l'abdication de Napoléon Ier en 1814, les salles Renaissance viennent nous rappeler que cette maison royale fut avant tout une création de François Ier. En 1526, le monarque brisé dans son rêve milanais, humilié par son incarcération dans les geôles de Charles Quint, reprend les rênes de son pays. Il trouve dans cette construction médiévale héritée de ses ancêtres le cadre idéal d'une maison de villégiature dont l'immense forêt giboyeuse alentour invite à se retirer du monde.

Très vite, il conçoit le projet d'y recréer son Italie perdue. Il convoque la fine fleur des décorateurs et architectes bolonais : Rosso, Primatice... Fontainebleau devient le lieu d'éblouissantes festivités mythologiques où, pendant trois siècles, souverains et courtisans pourront se livrer à leur exercice de prédilection, se prendre pour des dieux, quand le château ne devient pas l'antichambre de décisions politiques majeures.

Simone Bertière déroule sous nos yeux le film de quatre siècles d'histoire, ramenés à la vie par une enquête minutieuse illustrée de superbes photographies.

**Les Iraniens. Histoire d'un peuple**, par Yves Porter, Armand Colin, « Civilisations », 2006, 342 p. 26 €.

Cette collection impose à chaque auteur un pari difficile à tenir : raconter un peuple dans la très longue durée, depuis ses origines supposées jusqu'à nos jours.

Inutile de dire qu'il faut une belle dose d'optimisme ou d'inconscience pour considérer qu'il y a continuité entre les populations qui occupaient l'espace iranien il y a sept mille ans (culture de Sialk I) et les habitants de la République islamique. Car, en dehors de l'espace, tout ou presque a changé !

Yves Porter, historien des arts de l'Iran et de l'Asie centrale, tente de s'en accommoder et déroule sans sourciller le fil d'une histoire multimillénaire, en la découpant en grandes périodes au sein desquelles il met en évidence des règnes particulièrement remarquables par la personnalité du roi ou du shah.

En dépit des synthèses qui ferment chaque chapitre, sur l'art, la religion, la société, notamment, l'ouvrage n'échappe guère à la monotonie d'un récit chronologique un peu strict. Il n'en reste pas moins un vrai instrument de travail, prolongé par une bibliographie commode, riche de renseignements sur l'histoire du pays, y compris les épisodes les plus récents, qui eux aussi contribuent à façonner le « peuple iranien »